

APPEL À CONTRIBUTIONS

Viceversa est une revue scientifique consacrée à la traductologie, publiée par le Département de Philologie galicienne de l'Université de Vigo et par l'Association des Traducteurs Galiciens (ATG). Elle propose aux spécialistes s'intéressant à la traduction à soumettre leurs travaux pour publication.

SOUSSION DE CONTRIBUTIONS

1. Les auteurs sont invités à faire parvenir leurs travaux au rédacteur en chef de la revue (Alberto Álvarez Lugrís. *Viceversa. Revista Galega de Tradución*. Facultade de Filoloxía e Tradución. Lagoas - Marcosende s/n 36213 Vigo, Galice, Espagne) sous forme de pièces jointes à l'adresse <alugris@uvigo.es>. *Viceversa* ne publie que des travaux originaux et inédits.

L'auteur reçoit confirmation de la date de réception de sa contribution, qui est soumise à une évaluation par deux lecteurs. Ces derniers émettent un rapport sur la recevabilité de la proposition. L'auteur est ensuite prévenu de l'acceptation de la contribution.

2. Structure interne

Le titre, les noms des auteurs, leur appartenance, leur adresse postale et leur courrier électronique sont en gras et centrés au haut de la page. Suit un résumé d'au moins 120 mots dans la langue de l'article, ainsi que sa traduction en anglais. Le résumé doit présenter les points les plus importants de la contribution : objectifs, méthodologie, conclusion. Sous le résumé doivent figurer, toujours dans la langue de l'article et en anglais, les mots-clés qui définissent le travail.

2.1. Format du texte

L'article est composé en simple interligne et police d'impression Times New Roman de 12 points, avec un alinéa de première ligne de chaque paragraphe de 15 mm – excepté pour les citations longues de plus de deux lignes (cf. 2.2.).

2.2. Citations

Les citations de deux lignes ou moins doivent être intégrées au texte à l'intérieur de guillemets typographiques français. Les citations de plus de deux lignes sont séparées du texte. Elles suivent une police de 11 points et sont alignées 15 mm à gauche.

2.3. Références

Viceversa suit la méthode du premier élément et de la date. Dans le corps du texte il est fait référence à l'auteur et à l'année de la publication. Si le nom de l'auteur est cité dans le corps du texte, les parenthèses ne contiennent que l'année et les pages :

Figueroa (1994, p. 12-13) affirme que...

Si le nom de l'auteur n'est pas cité dans le texte, la référence entre parenthèses comprend le nom de l'auteur, l'année de la publication et les pages, séparées par des virgules :

Les membres de la Xeración Nós ont entretenu un contact intense avec les écrivains français (Garrido, 1994, p. 44).

Selon ce système, les références trouvent leur correspondance sur la liste des références bibliographiques (cf. *infra*). La liste bibliographique finale ne reprend pas les pages déjà citées dans le corps du texte.

Pour distinguer les publications d'un même auteur la même année, la date de la publication est suivie d'une lettre (a, b, c, d...), tant dans les références citées dans le corps du texte (Figueroa 1994a, p. 30) comme dans la liste bibliographique finale (FIGUEROA, A. 1994a. *Diglosia e texto.*). On aura recours à des références abrégées dans le texte complémentaire introduit en note de bas de page, pour permettre de retrouver la référence complète dans la liste (Auger & Rousseau, 1987).

2.4. Usage des guillemets

- Des guillemets typographiques français («») dans le cas de citations à l'intérieur du texte (deux lignes ou moins).
- Des guillemets typographiques anglais (“”) pour mettre en vedette des mots, des titres, etc.
- Des guillemets simples (‘’) pour mettre en vedette des mots à l'intérieur d'une citation plus importante, introduite par des guillemets typographiques français.

2.5. Mots ou passages en italique

L'italique ne s'emploie que pour signaler des mots dans d'autres langues. Le cas échéant elle peut être utilisée pour introduire un texte qui n'est pas strictement une citation, comme par exemple une traduction (inédite ou pour la distinguer du texte original).

2.6. Mots ou passages en gras

Les caractères gras servent à mettre en vedette des concepts importants dans le texte. Tout usage abusif est cependant à éviter. Les titres des sections du travail ou la numérotation des paragraphes sont toujours en gras.

2.7. Mots ou passages soulignés

L'emploi du soulignement est à éviter. On préférera pour cela l'italique, les caractères gras ou toute autre façon de mettre en vedette des mots ou des passages.

2.8. Structure du travail

Les travaux peuvent être divisés en sections et sous-sections, de préférence au moyen d'une numérotation emboîtée. La numérotation et les titres des sections sont en gras (ex. : **3.2.3. La prise de notes en interprétation**).

2.9. Notes de bas de page

Les notes de bas de page n'introduisent que des contenus complémentaires et ne doivent **jamais** servir à introduire des références bibliographiques. La référence bibliographique abrégée comprise dans le texte de la note de bas de page doit toujours correspondre à une entrée sur la **liste des références bibliographiques** à la fin de l'article.

2.10. Usage des tirets

Le tiret moyen (–) est une alternative aux parenthèses pour introduire des contenus complémentaires ou accessoires, des explications, etc.

Le tiret long (—) sert à introduire des prises de parole dans des dialogues. Un groupe de trois tirets longs (———) remplace le nom et le prénom des auteurs des références bibliographiques, dès la deuxième entrée, si plus de deux ouvrages du même auteur sont cités.

3. Références bibliographiques et bibliographie

Les **références bibliographiques** contiennent la liste des ouvrages directement cités et se rapportant aux références placées dans le corps du texte. Sous la section **bibliographie** peuvent le cas échéant figurer les titres non cités mais intervenant dans la compréhension générale du travail. Le protocole est le suivant :

3.1. Références bibliographiques

Veillez noter la composition en sommaire de 1,5 cm.

a) Livre

AUGER, P. & ROUSSEAU, L. 1987. *Metodología de la recerca terminològica*. Traducció i adaptació de M.T. Cabré i Castellví. Barcelone : Departament de Cultura de la Generalitat de Catalunya, 1987.

La référence bibliographique doit contenir un maximum de données sur la responsabilité secondaire (éditeurs, traducteurs, relecteurs, etc.).

b) Texte dans un ouvrage collectif

BOULANGER, J.C. 1989. « L'évolution du concept de 'néologie', de la linguistique aux industries de la langue », dans SCHATZEN, D. de (éd.) *Terminologie diachronique*. Paris : Conseil International de la Langue Française, 1989.

c) Article publié dans une revue

MAURANEN, A. 1993. « Contrastive ESP Rhetoric: Metatext in Finnish-English Economics Texts », *English for Specific Purposes*, vol. 12, p. 3-32.

3.2. Bibliographie

Comme pour 3.1. sauf en ce qui concerne ceci :

- La date ne figure qu'à la fin de la référence.
- Si la pagination doit être introduite, la première et la dernière page de l'article figurent après la date, comme par exemple : 1989, p. 56-57